

Thème 1 : Les femmes, une place nouvelle dans la société française

<p>Document 1 : Le travail des femmes en France de 1914 à 2000 (JT France 3, 28 novembre 2000)</p>	<p>Document 2 : Le MLF en action pour les droits des femmes (reportage télévisé, 9 juin 1974)</p>	<p>Document 3 : Trois extraits de chansons sur la place des femmes dans la société française</p>	<p>Document 4 : Quelle est la réponse de l'Etat ?</p>
<div data-bbox="114 248 483 533" data-label="Image"> </div> <p>Consigne : Dans le dossier, ouvrir la vidéo " Le travail des femmes en France de 1914 à 2000".</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Relevez quelques principales étapes législatives pour une égalité professionnelle (dans le monde du travail) entre les hommes et les femmes. 2. En pratique, les femmes sont-elles vraiment égales aux hommes dans le monde du travail ? Justifiez. 3. Dans quels métiers les femmes sont-elles les plus nombreuses en 2000 ? 4. Que font certaines femmes, comme Patricia Rolland, pour échapper aux discriminations dans le monde du travail ? 5. Relever deux autres domaines dans lesquels les femmes ont acquis des droits. 	<div data-bbox="600 248 887 461" data-label="Image"> </div> <p>Consigne : Dans le dossier, ouvrir la vidéo "Le MLF en action pour les droits des femmes".</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter le document. 2. Qu'est-ce que le MLF ? 3. Comment les femmes du MLF veulent-elles faire prendre conscience aux Françaises de leur place dans la société en 1972 ? Pourquoi font-elles cela ? 4. Quel autre moyen d'action utilisent-elles ? 5. La société française est-elle entièrement solidaire avec les luttes féministes ? Justifiez. 	<p>Consigne : Ouvrir sur le serveur le document "Trois extraits de chansons sur la place des femmes dans la société française".</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter les trois documents. 2. Jean Ferrat, <i>La femme est l'avenir de l'homme</i> : Dans quels domaines la situation des femmes s'est-elle améliorée par rapport aux siècles passés ? 3. Michel Sardou, <i>Femme des années 80</i> : Pourquoi la chanson montre-t-elle que la place des femmes a progressé dans le domaine du travail ? A quelle fonction citée dans l'extrait les femmes n'ont-elles pas encore accédé ? 4. Jean-Jacques Goldman, <i>Elle a fait un bébé toute seule</i> : Expliquer le titre de la chanson. Pourquoi Goldman parle-t-il de "nouvelle féminité" ? 5. Dans quels domaines ces trois extraits montrent que la place des femmes a évolué dans la société française ? En quoi la place des femmes a-t-elle changé après 1945 en France ? 	<div data-bbox="1895 264 2152 564" data-label="Image"> </div> <p>1944 : Droit de vote des femmes 1947 : Germaine Poinso-Chapuis est la première femme nommée ministre 1965 : L'épouse peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari 1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception 1970 : Autorité parentale partagée entre le père et la mère ; <i>Le Nouvel Observateur</i> publie le manifeste de 343 femmes déclarant avoir subi un avortement ; loi posant le principe de l'égalité des salaires 1974 : Création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine, confié à la journaliste Françoise Giroud ; loi Veil sur la légalisation de l'IVG ; Instauration du divorce par consentement mutuel 1981 : Création du ministère des droits de la femme 1983 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes</p> <p>Dans le dossier, cliquer sur "Simone Veil, une loi pour les femmes" pour lancer la vidéo.</p> <p>Vocabulaire : "Avorter" veut dire interrompre quelque chose, en l'occurrence ici une grossesse. IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) signifie la même chose.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez Simone Veil. 2. Que pensent les Français de l'avortement en 1974 ? 3. Pourquoi Simone Veil veut-elle faire adopter la loi autorisant l'IVG ? 4. Quels obstacles rencontre Simone Veil à sa volonté de légaliser l'avortement ? 5. A l'aide de la chronologie ci-dessus, citer deux lois concernant la place des femmes dans le travail, deux lois concernant la famille et deux lois concernant les libertés individuelles (sexualité,...).